

Compte-rendu

Direction de la surveillance Pôle pilotage Personne en charge : B. Jacquot

Comité scientifique permanent de surveillance et pharmacovigilance – Formation plénière Séance du 22 septembre 2020

Ordre du jour

Programme de séance					
	Sujets abordés	Action			
1.	Introduction				
1.1	Ordre du jour	Pour adoption			
1.2	Gestion des liens d'intérêts	Pour information			
2.	Dossiers				
2.1	Bilan semestriel des travaux des deux formations restreintes du comité scientifique permanent	Pour information			
2.2	Evolution du comité scientifique permanent surveillance et pharmacovigilance	Pour information			
2	Point divore				

3. Point divers



Participants

Membres ALT-TEBACHER Martine Membre titulaire ☑ BABAI Samy Membre suppléant ☑ BAGHERI Haleh Membre suppléant ☑ BAUDRU Patrick Membre titulaire ☑ BEYENS Marie-Noëlle Membre suppléant ☐ BOUQUET Sylvain Membre suppléant ☑ CHENAF Chouki Membre suppléant ☑ CHOUCHANA Laurent Membre titulaire ☑ DISSON-DAUTRICHE Membre titulaire ☑ DRICI Milou-Daniel Membre titulaire ☑ DUBOURDIEU Jean-Louis Membre titulaire ☑ EFTEKHARI Pirayeh Membre suppléant ☑ FAILLIE Jean-Luc Membre titulaire ☑ FEDRIZZI Sophie Membre suppléant ☑ GAUTIER Sophie Membre suppléant ☑ GERSON Michel Membre titulaire ☑ GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant ☑	
BABAI Samy BAGHERI Haleh BAUDRU Patrick BEYENS Marie-Noëlle BOUQUET Sylvain CHENAF Chouki CHOUCHANA Laurent DISSON-DAUTRICHE DRICI Milou-Daniel DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GERSON Michel GERSON Michel GERSON Membre suppléant Membre suppléant Membre titulaire Membre titulaire Membre titulaire Membre suppléant	
BAGHERI Haleh BAUDRU Patrick BEYENS Marie-Noëlle BOUQUET Sylvain CHENAF Chouki CHOUCHANA Laurent DISSON-DAUTRICHE DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GERSON Michel BAMembre suppléant Membre suppléant Membre titulaire Membre titulaire Membre titulaire Membre titulaire Membre suppléant	
BAUDRU Patrick BEYENS Marie-Noëlle BOUQUET Sylvain CHENAF Chouki CHOUCHANA Laurent DISSON-DAUTRICHE DRICI Milou-Daniel DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre titulaire Membre titulaire Membre suppléant	
BEYENS Marie-Noëlle BOUQUET Sylvain CHENAF Chouki CHOUCHANA Laurent DISSON-DAUTRICHE DRICI Milou-Daniel DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel BOUQUET Sylvain Membre titulaire Membre titulaire Membre titulaire Membre titulaire Membre suppléant	
BOUQUET Sylvain CHENAF Chouki CHOUCHANA Laurent DISSON-DAUTRICHE DRICI Milou-Daniel DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant	
CHENAF Chouki CHOUCHANA Laurent Membre titulaire DISSON-DAUTRICHE Membre titulaire DRICI Milou-Daniel Membre titulaire DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant	
CHOUCHANA Laurent Membre titulaire DISSON-DAUTRICHE Membre titulaire DRICI Milou-Daniel Membre titulaire Membre titulaire DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh Membre suppléant FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie Membre suppléant GAUTIER Sophie Membre suppléant	
DISSON-DAUTRICHE Membre titulaire DRICI Milou-Daniel DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre titulaire Membre titulaire Membre suppléant	
DRICI Milou-Daniel DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre titulaire Membre suppléant	
DUBOURDIEU Jean-Louis EFTEKHARI Pirayeh FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre titulaire Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant	
EFTEKHARI Pirayeh Membre suppléant FAILLIE Jean-Luc Membre titulaire EETEKHARI Pirayeh Membre suppléant Membre suppléant Membre titulaire Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre titulaire Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant	
FAILLIE Jean-Luc FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant	
FEDRIZZI Sophie GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant	
GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant	
GAUTIER Sophie GENIAUX Hélène GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant Membre suppléant Membre suppléant	
GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant	
GERSON Michel GUILLEMANT-MASSY Nathalie Membre suppléant	
Included applicant	
INVOTA :	
JAVOT Lucie Membre suppléant	
JONVILLE BERA Annie-Pierre Membre titulaire	
LAGARCE Laurence Membre titulaire	
LAMBERT Didier Membre titulaire	
LE BELLER Christine Membre suppléant	
LEBRUN-VIGNES Bénédicte Membre titulaire	
LEPELLEY Marion Membre titulaire	
MASMOUDI Kamel Membre titulaire	
MIREMONT-SALAME Ghada Membre titulaire	
PARIENTE Antoine Membre suppléant	
PELÉ Gérard Membre suppléant	
PERAULT-POCHAT Marie-Christine Membre titulaire	
PIERSON Marie-Michèle Membre titulaire	
PINEL Sylvine Membre suppléant	
POLARD-RIOU Elisabeth Membre titulaire	
ROBERT Nathalie Membre suppléant	
ROUBY Franck Membre suppléant	
TEINTURIER Nathalie Membre titulaire	
TRENQUE Thierry Membre suppléant	_

Nom des participants	Statut (modérateur, membre, évaluateur,)	Présent	Excusé			
VALNET RABIER Marie-Blanche	Membre suppléant	\boxtimes				
ANSM						
DIRECTION GENERALE						
RATIGNIER-CARBONNEIL Christelle	Directrice générale					
CENTRE D'APPUI AUX SITUATIONS D'URGENCE AUX ALERTES SANITAIRES ET A LA GESTION DES URGENCES						
DESITTER Christelle	Evaluatrice	\boxtimes				
DIRECTION DE LA SURVEILLANCE						
MOUNIER Céline	Directrice / Modérateur					
BENKEBIL Mehdi	Directeur adjoint	\boxtimes				
Pôle sécurisation						
ABOU TAAM Malak	Evaluatrice					
ALLUE Delphine	Evaluatrice					
ABANE Mouna	Evaluatrice	\boxtimes				
FERARD Claire	Cheffe de pôle					
PAGE Annabelle	Evaluatrice					
TONNAY Véronique	Evaluatrice					
Pôle pilotage						
JACQUOT Baptiste	Evaluateur	\boxtimes				
LAGUIDE Christine	Chargée de supervision					
THERY Anne-Charlotte	Cheffe de pôle					
Pôle gestion du signal						
BIDAULT Irène	Evaluatrice					
BIENVENUE Jean-Baptiste	Evaluateur					
MOHAMED SOULE Souraya	Evaluatrice					

Introduction

1.1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté.

1.2. Point sur les DPI et les situations de conflits d'intérêts

Le modérateur, après avoir vérifié que les membres n'ont pas de nouveaux liens à déclarer et que les DPI sont à jour, a précisé qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été identifiée ou signalée au regard des dossiers à l'ordre du jour.

Dossiers

Bilan semestriel des travaux des deux formations restreintes du comité scientifique permanent

Un bilan semestriel des travaux des deux formations restreintes du CSP a été réalisé par la direction de la surveillance.

L'ANSM a présenté un bilan quantitatif et qualitatif de chaque formation restreinte.

Concernant la formation restreinte expertise :

Entre septembre 2019 et juillet 2020, 33 enquêtes et suivis nationaux de pharmacovigilance ont été présentés en séances. Le comité s'est prononcé sur la poursuite de 17 d'entre eux et la fermeture des 16 autres. L'ANSM a, durant cette période, ouvert 10 nouvelles enquêtes concernant le vaccin BCG AJ VACCINE, l'aflibercept (EYLEA), l'adalimumab, la colchicine, la classe des triptans et les effets indésirables vasculaires, le rituximab, les produits de contraste iodés et hypersensibilité, le ribociclib, l'abémaciclib, les erreurs médicamenteuses et dispositif d'administration multidose. Plus de 30 enquêtes nationales de pharmacovigilance sont programmées pour le reste de l'année 2020 ainsi que l'année 2021.

Concernant la formation restreinte signal :

- Depuis la première séance du CSP en formation restreinte signal, 760 cas marquants ou erreurs médicamenteuses marquantes ont été transmis à l'ANSM par les CRPV. En moyenne, les EMM représentaient 11% des cas reçus.
- Parmi les 760 cas reçus, 508 cas ont été envoyés aux binômes d'experts CRPV pour analyse. Suite à cette analyse, 123 cas ont été présentés en séance pour avis collégial et ont souvent fait l'objet de larges consensus. Parmi les mesures sollicitées par les membres, on retrouve le plus souvent les demandes de revues de données, les demandes d'ouverture d'enquête nationale de pharmacovigilance, la modification de l'information du produit, la sollicitation d'une expertise complémentaire pour confirmer un signal ou encore une communication destinées aux patients et/ou aux professionnels de santé.

Les deux bilans ont montré la forte implication des membres du CSP et un large consensus sur les avis rendus. Un retour plus régulier sur les actions menées par l'agence à la suite des avis du comité de surveillance et pharmacovigilance reste une piste d'amélioration.

Un membre expert d'un CRPV a demandé à ce qu'une réflexion soit menée au sujet des faits marquants de pharmacovigilance qui n'entrent pas dans le processus des cas marquants et des erreurs médicamenteuses marquantes. C'est une proposition que l'ANSM étudiera à travers un groupe de travail dédié. En effet, des faits marquants pourraient être envoyés par les CRPV à l'ANSM concernant

des informations pertinentes issues de la littérature, etc. En attendant, il a été précisé que les CRPV faisaient déjà remonter ce type de signaux potentiels qui n'entrent pas dans la procédure des cas marquants et erreurs médicamenteuses marquantes. Ces faits marquants reçus font déjà l'objet d'un traitement au sein de l'ANSM. Ces faits marquants sont donc bien traités, ce qui reste à faire est de bien les définir ce qu'est un fait marquant de pharmacovigilance et définir son traitement au sein de l'ANSM.

Evolution du comité scientifique permanent surveillance et pharmacovigilance

Suite à la création récente de ce comité scientifique permanent en juillet 2019 intégrant de nouvelles parties prenantes, une enquête de satisfaction a été menée auprès d'elles. Le bilan de cette enquête a montré qu'il y avait encore des attentes de la part des membres de l'instance et que des pistes d'amélioration étaient proposées au-delà d'un bilan globalement positif.

Pour que cette instance joue pleinement son rôle, l'ANSM souhaite que le CSP Surveillance et pharmacovigilance se mette en cohérence avec les autres comités scientifiques permanents de l'agence là où aujourd'hui, ce CSP est la continuité de l'ancien comité technique de pharmacovigilance. L'agence a donc travaillé en interne et en externe, au travers de réunions avec les associations d'usagers, de groupes de travail avec les CRPV et les agents de l'ANSM. L'Agence réitère et clarifie les objectifs de ce CSP qui est là en soutien scientifique de l'agence, les décisions de maitrise du risque sur les produits de santé sont bien du ressort de l'agence qui les appuie, entre autres, sur l'avis consultatif des CSP. La discussion collégiale en CSP est nécessaire dans certains cas qui répondent à des critères définis, pour permettre à l'agence de valider ou non un signal, ou de le conforter suite à une enquête ou à un cas marquant. L'agence a pour cela proposé de nouveaux délais de traitements des dossiers en formation restreinte expertise afin de laisser un temps de relecture des rapports d'enquêtes de pharmacovigilance par le réseau des CRPV et davantage de temps aux membres du CSP pour relire les rapports. Les conclusions des rapports devront porter sur le profil de risque de la substance médicamenteuse, la détection ou la confirmation d'un signal en précisant son niveau de risque et s'il est nécessaire de poursuivre ou non des investigations. Ces différentes modifications permettront de se concentrer sur les aspects cliniques et scientifiques. Les discussions en CSP pourront donc se baser sur l'identification d'un signal, la confirmation d'un signal et sa caractérisation pour que l'ANSM puissent prendre des décisions, des mesures, en adéquation avec le travail réalisé par les CRPV rapporteur.

Au sujet du rôle des associations d'usagers, celui-ci a été rappelé. En effet, la politique d'ouverture de l'Agence vers la société civile s'est traduite par une implication systématique des usagers du système de santé dans ses instances consultatives d'expertise pour agir en concertation avec les patients et les professionnels de santé afin que son action réponde aux enjeux quotidiens auxquels ils sont confrontés. Il est donc attendu en instance de recueillir le point de vue de tous les membres du CSP, y compris ceux issus d'une association d'usager pour que leur vision du monde de la santé contribue à la prise de décisions objectives et éclairées. Il n'est pas attendu de ces membres qu'ils sollicitent d'autres représentants d'usagers qui ne font pas partie des instances de l'ANSM au sujet des rapports d'expertises puisque ceux-ci font l'objet d'un engagement de confidentialité. D'autres représentants des usagers du système de santé sont sollicités à travers des réunions ad'hoc portant sur des dossiers particuliers.

L'ANSM souhaite s'orienter vers des consensus plutôt que de multiplier les votes en instance et ce, tout en traçant les avis minoritaires.

Pour cela, il faut donc encore optimiser le contenu des débats, améliorer la communication et l'information des membres du CSP des dossiers qu'il a examiné ainsi que les experts CRPV.

Les pistes envisagées sont :

- La révision du rapport d'expertise du CRPV rapporteur afin que les conclusions portent davantage, ou que cela soit mieux identifié, sur le profil de risque de la molécule, la détection ou confirmation d'un signal et son niveau de risque, et s'il y a nécessité de poursuivre ou non des investigations
- Les règles de passage en CSP qui doivent être définies notamment à l'aide d'un niveau de risque de l'enquête nationale de pharmacovigilance
- La sécurisation des rapports en amont du rendu du rapport définitif à travers des échanges plus structurés avec l'agence et des commentaires de l'ensemble des CRPV volontaires, qu'ils soient membres ou pas du comité
- L'amélioration de la qualité des éléments discutés en CSP avec la tenue de préCSP, la formalisation des avis des membres en amont du CSP, la traçabilité et transparence des commentaires ainsi que la valorisation du travail des experts avec la publication de leur rapport.
- L'amélioration de l'organisation de la réunion avec des documents accessibles et confidentiels mais aussi des débats respectueux